

E FOOT 38

PV N° 301



du jeudi 7 juillet 2016



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	4
COMMISSION DES REGLEMENTS	5
COMMISSION SPORTIVE	6
COMMISSION FEMININES	7
COMMISSION FUTSAL	9
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	10
COMMISSION DES ARBITRES	11
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE.....	12
UNAF	14
COMMISSION TECHNIQUE	20
COMMISSION ETHIQUE.....	22
COMMISSION MEDICALE.....	23

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 5 JUILLET 2016

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances :

au club de Sassenage et à la famille de Monsieur VALERO François, ancien dirigeant du club, suite à son décès.

Remise des récompenses sportivité jeunes et seniors



La remise des récompenses aura lieu au District de l'Isère à Sassenage :

- le vendredi 8 juillet à 18h30 pour les jeunes
- le mardi 12 juillet à 18h30 pour les seniors

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

TRESORERIE

Nous rappelons aux clubs que la nouvelle **fiche de cotisations et frais d'arbitrage 2016-2017** ainsi que la **fiche d'aide au financement pour le poste CTDA 2016-2017** ont été envoyées par mail sur la messagerie officielle des clubs.

Merci de nous les retourner complétées avant les dates indiquées ci-dessous :

- fiche de cotisations et frais d'arbitrage 2016-2017 **avant le 22 juillet 2016**
- fiche d'aide au financement pour le poste CTDA 2016-2017 **avant le 31 juillet 2016.**



CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

APPEL: GUIGON F. – TOUR ST CLAIR - JOGA

REGLEMENTS : R.C.A.

C COMMISSION D'APPEL

Tél : 04 76 26 87 72

APPEL REGLEMENTAIRE

COMMISSION D'APPEL DU MARDI 05/07/2016

Président de séance : Mr. DENECHERE.

Présents : Mrs BISERTA, SECCO.

En Mission : Mr SCARPA

DECISIONS

DOSSIER N°44 -2015/2016

Appel du club de RCA FUTSAL contre la décision de la commission des Règlements, concernant le match Séniors Promotion d'Excellence Poule unique du 27/05/2016

Match : JOGA 2 - RCA FUTSAL

APPEL RECEVABLE

Le R.C.A FUTSAL a relevé appel de la décision prise par la Commission des Règlements qui lui a donné match perdu par pénalité pour abandon de terrain

Sur ce :

Considérant que les débats ont établi que l'article 23.2.1 des règlements généraux du District de l'Isère doit être appliqué

En conséquence:

la Commission d'appel confirme la décision prise par la Commission des Règlements dans toutes ses dispositions.

Met à la charge du CLUB DE RCA FUTSAL les frais d'appel.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F

DOSSIER N°45 -2015/2016

Appel du club de SEYSSINS contre la décision de la commission des Règlements, concernant l'application de l'article 39.15 des RG du District.

Equipe U19 Excellence et Séniors 2 1ère Division.

APPEL RECEVABLE

Le Club de SEYSSINS a relevé appel de la décision prise par la Commission des Règlements, au sujet de la rétrogradation des U19 et Séniors 2

Sur ce :

Considérant que les débats ont établi que l'article 39.15 des règlements généraux du District de l'Isère doit être appliqué

En conséquence:

la Commission d'appel confirme la décision prise par la Commission des Règlements dans toutes ses dispositions

Met à la charge du CLUB DE SEYSSINS les frais d'appel.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 5 JUILLET 2016

Présents : Mrs. VACHETTA, BOULORD, CHAMBARD, PINEAU, SEGHIER.

Excusés : Mme STAËS, Mrs. BOYER, BONO, COBAN, MARTIN, REPELLIN, ROBIN.

Renouvellement des dossiers licences arbitres



Nous rappelons à tous les Clubs, qu'ils ont jusqu'au 15 Juillet 2016 pour **enregistrer(*)** les licences de leurs Arbitres sur foot club, couvrant ainsi leurs Clubs au Statut de l'arbitrage. Passée cette date du 15 Juillet 2016, vos Arbitres deviendront INDEPENDANTS pour la saison 2016-2017.

Pour information : Tous les dossiers médicaux établis à compter du 1er avril 2016 sont valables pour la saison 2016-2017.

* L'enregistrement des licences arbitres par les clubs se fait même si les dossiers médicaux ne sont pas commencés ou terminés.

* L'important c'est l'enregistrement **avant le 15 Juillet.**

LE PRESIDENT
Michel VACHETTA

SECRETAIRE
Jean Marc BOULORD



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 05 JUILLET 2016

Présents : G.Bouat/ J. Chambard / Th. Truwant / L. Mazzoleni / B.Buosi / D. Guillard /F.Agaci / D. Marchal (stagiaire)

Engagements 2016/2017 : La commission demande à tous les clubs de bien prendre connaissance des dates pour les pré-engagements de leurs équipes pour la saison prochaine. Ces dates sont consultables sur le site du district dans la rubrique actualités Pré-engagements 2016/ 2017. Il est demandé aux clubs de bien respecter les dates limites indiquées

U10 U10/U11 U 11

Courrier : BREZINS/ SURIEUX ECHIROLLES/ RIVES nécessaire a été fait.

Les lauréats du challenge printemps U11 sont : **CHABONS/ ESTRABLIN/ REVENTIN/ VALLE BLEUE/ BREZINS/ BALMES NORD ISERE/ LA MURETTE/ LCA FOOT/ FC2A/ VERSOUD/ VINAY/ SUD ISERE/ MARTINEROIS/ 2 ROCHERS/ SEYSSINET.**

La remise des récompenses, dont la date sera diffusée ultérieurement, se fera au mois de septembre.

U15 à 11

Courriers reçus :

Dolomieu : demande d'évolution en promotion Excellence au lieu d'Excellence, pris note
De ce fait se crée une vacance en application de l'article 24.3 alinéa 1 paragraphe a
Tour St Clair FC est maintenu en Excellence.

FC Tignieu Jamezieu : demande d'évolution en première Division au lieu de promotion d'Excellence : pris note

De ce fait se crée une vacance en application de l'article 24.3 alinéa 1 paragraphe a, Chirens FC est maintenu en Promotion d'Excellence

La commission remercie les clubs ci-dessus pour leur mail rapide sur leur situation.

Courriers de Beauvoir, Manival, St Etienne de Crossey : pris note la commission rappelle qu'en cas de désistement l'article 24.3 alinéa 1 paragraphe a est applicable

U19

En Excellence (poule prévue à 13 équipes), si une vacance intervenait avant le début du championnat, elle ne serait pas compensée afin de repasser la poule à 12 équipes dès cette saison.

SENIORS

COURRIERS DES CLUBS

Champagnier : Vous êtes dans le secteur géographique du sud de l'Isère, il n'est donc pas envisageable au niveau où vous évoluez de mettre votre équipe en Nord Isère

Tunisiens SMH : comme d'habitude les jumelages ou alternance doivent être faits **par footclubs** en engageant vos équipes

St Marcellin : pour votre équipe 3 le nécessaire a été fait pour la 1^e division, vous pouvez l'engager à ce niveau

MONTEES, MAINTIENS, DESCENTES :

La présente parution est donnée à titre indicatif et ne sera entérinée qu'après homologation de toutes les rencontres et que toutes les procédures en cours ou à venir des différentes commissions soient traitées.

2° Division : Seyssins 2, par application de la décision de la Commission des règlements article 39.15, parue au PV 299, doit être rétrogradé en 3° Division. Ceci provoque une vacance qui bénéficie à Corbelin 2

3° Division : suite à la mise à jour du classement de la poule A, le club de Valmontoise est maintenu directement et non par repêchage. St Hilaire de la Côte 2 ne pouvant être maintenu, c'est ASCOL 38 2 qui est repêché. Du fait de la fusion de St Romans et St Just de Claix, la vacance explicitée dans le PV précédent bénéficie à Versoud 2. Accession de 4° Division en 3° Division : accèdent en 3° division les équipes premières de leurs poules, soit : USVO Grenoble 1, Les Avenières et Villefontaine.

Les équipes USVO Grenoble 2 et La Sure 2 ne peuvent accéder à la 3° division cela crée 2 vacances qui bénéficieront à Vourey 2 et St André le Gaz 3

Fontaine, par application de la décision de la Commission des règlements article 39.15, parue au PV 299, est rétrogradé en 4° Division.

Le Président G.Bouat
Le Secrétaire J. Chambard

COMMISSION FEMINIENNES

Réunion du Mardi 05 07 2016

Présent : J. ISSARTEL

RAPPEL

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

IMPORTANT

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) qui seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS : ARTAS CHARANTONNAY

La commission féminine encourage les clubs à s'inscrire en coupe de France avant le 1^{er} aout afin de bénéficier d'un maximum de qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral (niveau Rhône Alpes)



PLENIERE FEMININE DU 29/06/2016

20 clubs représentés, 2 excusés et Nicolas Bach

L'ordre du jour commençait par le bilan de la saison écoulée

-le championnat à 11 a vu son champion RUY MONTCEAU accéder en ligue (2^e sur 6 en interdistrict)

- une forte progression de licenciées et d'équipes féminines notamment au niveau des U18F

Voir le rapport de la commission féminine pour un bilan complet

Petit rappel, à ceux qui ne pensent pas à regarder le PV, il contient toutes les informations nécessaires au bon déroulement des championnats et coupes. Il permet de prendre connaissance de nombreuses informations sur ce qui touche le foot féminin. L'onglet féminin s'est développé cette année, de nombreux clubs nous ont fait parvenir leurs articles et leurs photos de même les commissions technique et arbitrage ont profité de cet onglet pour diffuser leurs informations

Cette année, nous avons innové en proposant des réunions d'avant saison; bien accueillies elles seront reconduites pour la nouvelle saison.

4 clubs se sont positionnés FONTAINE, ST ROMANS, ARTAS CHARANTONNAY, VALLEE DU GUIERS

Projet de catégories U13F / U15F et U16F / U18F

Rappelons que ces projets de championnats sont des directives fédérales

Présentation par Gérard de ces nouvelles catégories. Après un large débat, un consensus s'est dégagé pour la saison 2016 /2017

- Création d'un championnat U13 F / U 15F (possibilité d'incorporer 3 U12F)
- Maintien d'un championnat U14 F/U18 F

Nous ferons le point à la prochaine plénière sur le devenir de ces catégories

Dérogation U16F et U17F

Discussions animées sur ce sujet, de nombreuses questions sont restées sans réponses

La commission des règlements sera contactée pour affiner la réponse sur ces dérogations

(Proposition de 1U16F et 2 U17F ou 3 U 17F)

Gérard explique ensuite les plages horaires

La F M I devrait être mise en place pour le championnat à 11 ainsi que le fair play par équipes

Janick est venu présenter les différentes formules de coupes et de championnat proposées aux clubs féminins

Une amicale réception est venue clore cette riche assemblée plénière

FUTSAL

Les clubs féminins intéressés par la création d'un championnat futsal sont priés de se faire connaître auprès de Janick LOUIS (commission futsal)

CHAMPIONNAT A 11

Interdistrict

Félicitations à RUY MONTCEAU pour sa montée en ligue

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 5 JUILLET 2016

Président : Janick LOUIS

Présent (e) : MJ MUFFAT-JOLY, C. CARRETERO

Excusés : Z.MAHROUG, B SEMCHAOUI

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

COURRIERS :

EQUIPES DE LIGUE : Les équipes de Ligue qui n'ont pas confirmé leurs inscriptions, doivent le faire rapidement.

RCA : lu et noté

REUNION DE DEBUT DE SAISON prévue le Vendredi 02 Septembre à 19h30

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 38 (du 19 au 25/09/16)

Les pré-engagements sur FOOTCLUBS pourront se faire à partir du 13 Juillet 2016.

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 39 (du 26/09 au 02/10/16)

Les pré-engagements sur FOOTCLUB pourront se faire à partir du 13 Juillet 2016.

COUPE NATIONALE

1° TOUR : Le 09/10/2016

MERCI AUX CLUBS INTERESSES POUR LA CREATION D'UN CHAMPIONNAT FUTSAL U17 ET FEMININES DE CONFIRMER LEUR VOLONTE DE S'ENGAGER AUPRES DE LA COMMISSION FUTSAL DU DISTRICT DE L'ISERE par mail ou courrier.



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 05 JUILLET 2016

Présents : Thierry JULIEN - Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

INFORMATION

Les demandes de licences (LRAF) et les engagements dans les différentes compétitions foot entreprise (DIF) sont accessibles (sous réserve d'être à jour de sa trésorerie).

Clubs dont la situation auprès de la Ligue Rhône-Alpes n'est pas régularisée : licences bloquées.

Clubs dont la situation auprès du District de l'Isère n'est pas régularisée : engagements bloqués.

A TOUS LES CLUBS

Renvoyer la fiche de cotisation et d'arbitrage avant le **22 juillet 2016** (sous peine d'amende).

Appel à candidature : si un dirigeant ou un joueur (foot à 8 ou foot à 11) souhaite rejoindre la CFE, faire acte de candidature par courrier ou courriel (ou téléphoner à Farid ou Patrick pour plus de précisions) en mentionnant identité, coordonnées, club et résumé parcours sportif.

RECAPITULATIFS SAISON 2015-2016

Les bilans et tableaux récapitulatifs sont parus dans le PV n° 300 du 28/06/2016.

PALMARES 2015-2016

Championnat, Foot à 11 poule Excellence. Champion : GSE MERGER.

Championnat, Foot à 8 poule Excellence. Champion : METROPOLITAINS 1.

Coupe de l'Isère, Foot à 11. Vainqueur : BELLEDONNE. Finaliste : AIR LIQUIDE.

Coupe de l'Isère René Laffont. Vainqueur : ASPTT 3 SIFAC. Finaliste : LES ANCIENS DE L'ACREE.

Coupe de l'Isère, Foot à 8 : Vainqueur : METROPOLITAINS 1. Finaliste : ASPTT 4 JEAN PERROT.

Coupe de l'Isère, Foot à 8 Repêchage. Vainqueur : PLANET PHONE 38. Finaliste : CEA 3 GRENOBLE.

Coupe de l'Isère, Futsal-Entreprise : Vainqueur : CEA 2 GRENOBLE. Finaliste : ASPTT 4 JEAN PERROT.

Challenge du Fair-Play, Foot à 11 : Vainqueur : ASPTT 3 SIFAC.

Challenge du Fair-Play, Foot à 8 : Vainqueur : ASPTT 4 JEAN PERROT.

Challenge du Mérite, Foot à 11 : Vainqueur : CEA 1 ST.

Challenge du Mérite, Foot à 8 : Vainqueur : FASSON.

SAISON 2016-2017

La réunion d'avant-saison est prévue **jeudi 08 septembre 2016 à 19h00** au siège du District (sous réserve disponibilités). Si un club souhaite organiser la réunion à son siège, il convient de prévenir la CFE et les instances du DIF (possibilité modification date, à fixer de préférence 1^{ère} quinzaine de septembre 2016).

La CFE vous souhaite d'excellentes vacances.

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 05 Juillet 2016

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE A L'ATTENTION DES ARBITRES et DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

Dossier ARBITRE 2016/2017 dans le lien : ARBITRAGE sur le site du DISTRICT

COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.



PV N° 301 **JEUDI 7 JUILLET 2016**

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.
Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

Classements des Arbitres du District de L'ISERE.
Affiché sur le site dans la rubrique « ARBITRES » depuis:
Mercredi 22 JUIN 2016 à 12 heures

CONTACTS COMMISSION :

Président : André SERVE Port : 06 82 75 50 07 – Dom : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage :

Mr BROTONS Nicolas Port DISTRICT : 06 95 14 29 38 Mail : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Courriers Divers :

FFF : Pris note

Courriers ARBITRES:

Mr LALO Aboubaker : Nous regardons le problème.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 05 JUILLET 2016

Présents : Mrs Vachetta, Véloso, Nardin

COURRIERS

Clubs :

FC Voiron Moirans : La fusion n'ayant pas eu deux années d'existence vous ne pouvez pas bénéficier d'un muté supplémentaire pour la saison 2016 / 2017.

FC Tour St Clair : Après réception de votre mail et du certificat médical de votre arbitre, vous n'êtes pas en infraction en catégorie U19 et vous avez droit à 6 (six) joueurs mutés pour la saison 2016/20

Arbitre :

Akyurek Mustapha : Vous pouvez retourner au club de Moirans Fc vous devenez indépendant deux saisons et représenterez au statut de l'arbitrage ce club à partir de la saison 2018 / 2019.

Renouvellement des dossiers licences arbitres



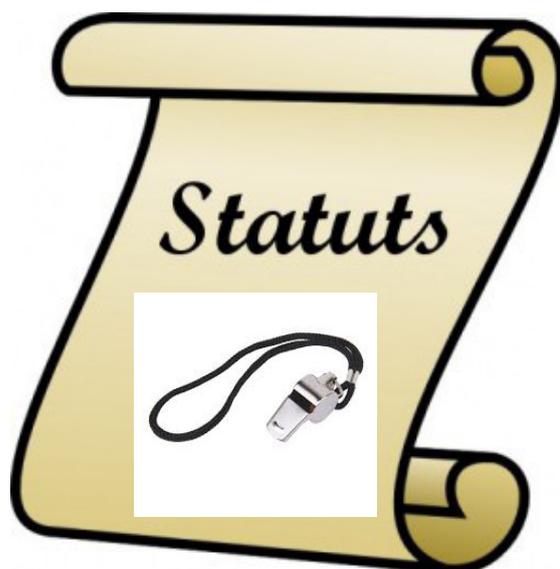
Nous rappelons à tous les Clubs, qu'ils ont jusqu'au 15 Juillet 2016 pour **enregistrer(*)** les licences de leurs Arbitres sur foot club, couvrant ainsi leurs Clubs au Statut de l'arbitrage. Passée cette date du 15 Juillet 2016, vos Arbitres deviendront INDEPENDANTS pour la saison 2016-2017.

Pour information : Tous les dossiers médicaux établis à compter du 1er avril 2016 sont valables pour la saison 2016-2017.

- * L'enregistrement des licences arbitres par les clubs se fait même si les dossiers médicaux ne sont pas commencés ou terminés.
- * L'important c'est l'enregistrement **avant le 15 Juillet.**

Le Président
M. Vachetta

Le Secrétaire
F Nardin





Adhésion 2016/2017

Cher(e) ami(e) arbitre,

Pensez à renouveler votre adhésion à L'UNAF pour la nouvelle saison : 2016/2017. **Votre section départementale de l'Isère** n'est pas seulement un **soutien juridique** (*paiement des frais d'avocat...*), elle est aussi **une véritable famille sportive** rassemblant **tous les arbitres de football** en activité ou non.

Votre adhésion vous donne droit à des avantages incontournables :

- Des remises exceptionnelles au magasin BROU-TY SPORT pour vos équipements (*sur présentation de votre carte UNAF, à jour de cotisation*),
- Une sortie à un match professionnelle de LIGUE 1,
- Un tarif très préférentiel pour une sortie au parc WALIBI RHÔNE-ALPES,
- Participation au grand tournoi régional de football à 11 rassemblant, tous les arbitres de la Région,
- Participation au tournoi national en fustal, des jeunes arbitres de France,
- Participation au tournoi régional en fustal, des jeunes arbitres de la Région,
- Participation au grand congrès annuel des arbitres de France, en présence de personnalités de la Fédération Française de Football et d'Arbitres de haut niveau,
- Participation à l'arbre de Noël, avec remises de cadeaux pour vos enfants et un spectacle féérique,
- Participation aux différentes sorties organisées par votre section départementale (Laser Game, journée festive, Escape Game...)
- Envoi à votre domicile, du bulletin national, sur l'actualité de notre grande corporation,
- Les membres du bureau de l'UNAF ISERE, sont à votre écoute et vous apportent leur soutien en commission de discipline, d'appel ou dans les différentes instances.

Pour adhérer :

Il suffit de remplir la fiche adhésion UNAF ISERE : située sur le site du District de l'Isère de Football : rubrique « Arbitrage » – onglet « Documents » - onglet « UNAF 38 » et la retourner à l'attention de l'UNAF ISERE, au siège départemental du District de l'Isère de Football (2 bis rue Pierre de Coubertin 38360 SASSENAGE)

Et, joindre un chèque, à l'ordre de l'UNAF ISERE, correspondant à votre catégorie :

- Très jeune arbitre (né après le 01/01/2001) : Gratuit
- Jeune arbitre (né après le 01/01/1993) : 25 €
- Arbitre adulte : 44 €
- Honoraire ou sympathisant : 30 €

Vous pouvez même recevoir un reçu de paiement pour votre club

Retour sur... La Grande Journée Festive



Cette grande journée festive de fin de saison s'est déroulée le Dimanche 26 Juin 2016 au complexe sportif de Biliou. Elle a rassemblé plus de 50 adhérents, accompagnés de leurs familles et amis. Nous avons apprécié le soleil de cette journée, avec un barbecue dirigé de mains de maître par Thierry PAVERDY, ponctué par quelques mets et boissons (*toujours avec modération*) dans une ambiance très conviviale.

Nous avons assisté également au match de l'équipe de France sur écran géant avec des supporters hauts en couleurs et galvanisés à chaque but d'Antoine GRIEZMANN. À la fin de la rencontre des bleus, nous, nous sommes confronté à un grand tournoi de pétanque pour certain, pendant que d'autres jouaient le match sur le terrain de football.

Cette journée est dédiée aux adhérents et à leurs proches, pour terminer la saison en beauté autour d'un instant amical, festif et convivial. Une participation seulement de 10euros, fut demandé aux familles participantes. Il est tard... lorsque chacun a regagné sa commune avec des souvenirs plein la tête et les sourires d'un instant passé, qui récompensent les organisateurs de cette journée.

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements :

- À la commune de Biliou pour le prêt de ses installations sportives dans un cadre idyllique,
- Le District de l'Isère de Football et son président Michel MUFFAT JOLY, pour son don de nombreux lots
- L'ensemble des organisateurs de ce moment
- Et tous les participants !

Nos félicitations, nos encouragements et nos remerciements

Les classements des arbitres sont parus... Nous félicitons les majors de chaque catégorie, les promus et nous envoyons tous nos encouragements sincères aux rétrogradés.

La carrière d'un arbitre de football est faite de monter, de maintien et de descente, sans cesse se remettre en question pour être encore plus fort et tendre vers l'excellence.

Jules PERRET : affection Arbitre de LIGUE3

Mathieu FERNANDES : Admis à l'examen pratique d'Arbitre de Ligue saison 2016/2017

Léo FARKAS : Admis à l'examen pratique d'Arbitre de Ligue saison 2016/2017

Camille LE BLANC : Admise à l'examen pratique d'Arbitre de Ligue saison 2016/2017

Mourad DJOUDER : Major des arbitres D1

Florian DOS SANTOS : Major des arbitres D2 promotionnels et promu D1 Promotionnel et Candidat arbitre de Ligue

Martin GRAND : Major des arbitres D2, promu D1

Dimitri CHALAT : Major des Arbitre D3 promotionnel, promu D2

Mickaël TOUR : Major des arbitres D3, promu D2

Stéphane CUSANNO : Major des arbitres D3 U19

Nassim SLAÏMI : Major des arbitres D4 stagiaires, promu

D3

Hassen CHAARI : Major des arbitres assistants

Guillaume CHANDESRIS : Promu candidat jeune arbitre de Ligue

Bastien PETERLE : Promu candidat jeune arbitre de Ligue

Pierrick LOUIS* : Major des jeunes arbitres

**Membre du bureau de l'UNAF ISERE*

Veli ERIK : Major des jeunes arbitres stagiaires, promu jeune arbitre

Arrêt de l'arbitrage :

Une amitié également à ceux qui quittent notre beau monde de l'arbitrage, après tant d'années de service et de dévouement.

Lilian AYME

Marc LESNIER

Mickaël CRISTINI



Aussi...

Dans un tout autre registre, nous tenons bon à signaler la réélection de **Michel MUFFAT JOLY**, dans ses fonctions de Président du District de l'Isère de Football.

Michel est un partenaire, à part entier, de l'UNAF, son amitié et son attachement sont sans faille envers notre corporation. Il est un soutien de la 1ere heure et il a même toujours été adhérent. Nous le remercions vivement.

L'ensemble du comité directeur de l'UNAF félicite à nouveau Michel MUFFAT JOLY pour la confiance que les clubs lui accordent à nouveau, témoignant de sa compétence et de son dévouement entier et total au Football Isérois, depuis tant d'années.

Pour rappel : L'organisation de votre amicale

Les membres élus / Mandat 2016 – 2020 :

Tous les membres du nouveau comité directeur de votre association sont à votre entière disposition pour :

- Une demande de renseignement
- Être votre soutien, un accompagnement
- Être à votre écoute
- Vous inscrire à des animations



- Vous faire découvrir l'UNAF -
- A votre service...

Co président : **Nicolas TAMBORINI**
Co président : **Mario MARTORANA**

Président délégué : **Mohamed BENATTOU**
Secrétaire général : *(poste restant à pourvoir)*
Trésorier général : **Éric DOUVILLÉ**
Représentant des Arbitres au Comité Directeur du District : **José VELOSO**

Responsable MAGIC *(logiciel de gestion des adhérents)* :
Éric DOUVILLE

Vice Président délégué en charge de l'Animation :
Georges HAGLI

Vice Président délégué en charge du Juridique :
Mohamed BENATTOU

Vice Président délégué en charge du Partenariat :
Ahmed ELAFANI

Vice Président délégué en charge de la Communication :
Thierry NAVARRO

Vice Président délégué en charge des Jeunes : **Clément GENTIL**

Vice Président délégué en charge des Nouveaux Adhérents : **Laurent SAINT-ALBIN**

Vice Président délégué en charge du Soutien à l'Arbitrage : **Pierre-Yves BOIS**

Conseiller Délégué en charge des Relations avec les clubs : **Najib BOUJA**

Conseiller Délégué en charge du Webmaster : **Jérémie BRUNO**

Conseiller Délégué en charge du Pôle Sportif : **Pierrick LOUIS**

Conseiller Délégué en charge du Pôle Féminin :
Angélika ANNE

Membres du comité directeur : **Thierry ANNE**

Membres du comité directeur : **Béchir BEN-MESSAOUD**

Membres du comité directeur : **Farid KORBAA**

Toutes les coordonnées des membres de votre section départementale de l'UNAF ISÈRE, sont parues

dans les trois derniers PV. Nous restons joignable et à votre écoute.

Conduite à tenir en cas d'agression :

En cas d'agressions (quel que soit la nature : menaces, coups...), après avoir respecté les formalités données par la CDA, prenez contact dès que possible avec votre président de CDA ou son président délégué, ainsi qu'avec l'un des co-présidents et le délégué juridique de la section départementale UNAF Isère.

Pour l'UNAF, cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné dès que possible, et surtout lors du dépôt de plainte ou toute autre démarche.

Prenez soin SVP de relever les coordonnées suivantes et de les laisser dans votre mallette d'arbitre :

- o Co-Président de l'UNAF Isère :

Mario MARTORANA au 06-69-95-92-22
Nicolas TAMBORINI au 06-80-82-51-31

- o Responsable Juridique :

Mohamed BENATTOU au 06-20-65-37-82

Ce slogan s'adresse :

- aux présidents,
- aux dirigeants de clubs,
- aux joueurs,
- et même aux spectateurs....

Arbitre Agressé = Football en Danger

- **Rappel :**

La loi du 23 octobre 2006 (plus connue sous le nom de «loi LAMOUR») stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

Rédacteur
Nicolas TAMBORINI

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 5 JUILLET 2016

STAGE DE PERFECTIONNEMENT U14F A U16F
25 AOUT

Le stage de perfectionnement filles aura lieu le 25 août 2016 à Sassenage. Les convocations ont été adressées aux clubs d'appartenance 2015-2016.

Liste des joueuses convoquées :

N°	Nom	Prénom	Club 2015/2016
1	SERRE COMBE	Margaux	La Côte St André
2	PARET	Clémence	Nivolas
3	PIFFETEAU	Julia	GMC2F
4	BELAID	Sana	GMC2F
5	FREYNET	Lidvine	Sud Isère
6	PILOT	Romane	Manival
7	PETIT	Cyrielle	Varèze
8	SCOTTI	Belinda	GF 38
9	PERRICONE	Emma	GMC2F
10	RODRIGUES	Mélanie	GMC2F
11	LOUBET	Clara	Sud Isère
12	AUBAUD	Alicia	Sud Isère
13	GIAI LEVRA	Camille	Sud Isère
14	DUHAMEL	Laurie	Nivolas
15	BOUMENAD	Lina	2 Rochers
16	BROQUIN	Doriane	2 Rochers
17	BEL	Pauline	Vallée du Guiers
18	REBELO	Flavie	Sassenage
19	RIGAUD	Laura	Crolles Bernin
20	LOPEZ TENJO	Camille	Martinois
21	DELMONT	Jeanne	OI.Nord Dauphiné
22	ROUVIERE	Maéva	OI.Nord Dauphiné
23	CARVALHO	Karina	Crolles Bernin



24	MOLE	Lola	Echirolles
25	BAGA	Laurine	Crolles Bernin
26	SHAIEK	Sabah	Martinerois
27	MARGARYAN	Tamara	GMC2F
28	ADIDOU	Nadia	Nivolos

STAGE DE SELECTION DEPARTEMENTALE U15 GARCONS 24 AOÛT

à SASSENAGE (RDV à 9H au District - fin à 17h au stade Vieux Melchior)

Les convocations ont été adressées aux clubs d'appartenance 2015-2016.

JOUEURS CONVOQUES

STAGE SELECTION DEPARTEMENTALE U15 (nés en 2002) MERCREDI 24 AOÛT 2016

	NOM	PRENOM	CLUB
1	BOISSIER	TRISTAN	BOURGOIN J.
2	PLEINET	THEO	BOURGOIN J.
3	ISSOUF	RYAN	BOURGOIN J.
4	SARKISIAN	ERIK	BOURGOIN J.
5	JAUNEAU	MATHIAS	BOURGOIN J.
6	DE CARPENTRIE	VALENTIN	MANIVAL
7	MARCHESIELLO	PAOLO	ECHIROLLES
8	MATEU	YANN	GF38
9	LAPOUILLE	YAN	GF38
10	MADAOUI	ADEL	GF38
11	MADAOUI	ZINEDINE	GF38
12	GHORBEL	ZAKARIA	GF38
13	LOMBARDO	MAXIME	GF38
14	SEDA MAVINGA	GRADI	GF38
15	GALLIN	NICOLAS	GF38
16	BRUNET	JOHAN	GF38
17	DJELLAL	KAIS	GF38
18	INGALA	LOUCA	GF38

19	CAPOUNDA	VEENAI	ST MAURICE EXIL
20	KUCUKDURAK	EMRE	ST MAURICE EXIL
21	ODOIT	KILIAN	SUD DAUPHINE
22	DEGAS	LUCAS	GIERES
23	DESAILLOUD	FLORIAN	BOURGOIN J.
24	MATHIEU	ALEC	MANIVAL
25	BAKALI WAWINA	JONATHAN	GF38

Encadrement :

CAZANOVE DAVID - JEAN MARC LIBERO - ALAIN PAWELEK - FLORENT VEYRIER - NABIL ARCHI - CYRIL DEGAS - GAYLORD OSORIO

COMMISSION ETHIQUE

REUNION COMMISSION DU 05 JUILLET 2016

Présents : MM. GIROUD-GARAMPON, MALLET

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 300 est sur le site pour toutes les catégories.

Les points de bonification arrêtés à la journée 22 sont sur le site onglet « éthique » pour les championnats seniors et jeunes.

RECIDIVE CLUBS

RAPPEL RECIDIVE CLUBS

Ci-dessous en complément du tableau que vous pouvez retrouver sur le site du district onglet « éthique », les clubs qui doivent effectuer des formations et la date butoir où ces formations doivent être terminées y compris la certification :

CLUBS CONCERNES	DATE BUTOIR
MISTRAL	29/10/2016
CHATTE	10/12/2016
BOURBRE	23/12/2016
VILLENEUVE	03/03/2017
SUD ISERE	31/03/2017
MARTINEROIS	24/03/2017
FC2A	14/04/2017
VILLENEUVE	12/05/2017
ESPOIR ST CLAIROIS	19/05/2017
VILLENEUVE	30/06/2017

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Le tableau arrêté au PV 300 est sur le site.



COMMISSION MEDICALE

Compte Rendu de réunion de la COMMISSION MEDICALE du 28 Juin 2016

Présents :

Emmanuelle Fuseau, Yawo Alangué, Jean Bailly, Jean Jacques Brousset, Jean Louis Gabaudan, François Renaudie, Gérard Saez, Jerome Steidel, Gilles Verney, Christian Scellier.
Hervé Giroud Garampon pour le Comité Directeur
Thomas Bartholini, David Cazanove et Jérémy Hugonnard Roche de la commission technique

Excusés :

Michel Muffat Joly, Sabine Ruffio-Théry, Olivier Attrée, Michel Bonniol, Alexandre Labrosse

Présentation des nouveaux membres de la commission :

Emmanuelle FUSEAU, kinésithérapeute installée à Vourey
Olivier PASTURAL, Kinésithérapeute au centre de rééducation de Tullins
Yawo ALANGUE, médecin généraliste et médecin du sport installé à Bourgoin
Alexandre LABROSSE, médecin généraliste et médecin du sport installé à La Tour du Pin
Jérôme STEIDEL, cardiologue du sport installé à Grenoble, et intervenant dans le service de médecine du sport du CHU.

Ce recrutement permet de mieux couvrir le secteur Nord Isère pour les visites de double surclassement et les suivis scolaires, de répondre aux demandes de la commission technique pour les détections et les formations d'éducateurs, et enfin d'aider les médecins de la commission sur le plan cardiologique (doute sur un ECG par exemple) et de faire des formations en cardiologie.

Suivi Scolaire :

Cette année, toutes les visites ont pu être faites à mi saison.
Est soulevé le problème de la visite d'aptitude qui relève de l'Education nationale et sur laquelle nous n'avons aucune influence. Est-elle faite comme prévu par les textes à savoir avec un ECG à l'entrée ?
Devons-nous faire cet ECG ? La réponse est clairement NON pour plusieurs raisons :

Ce défaut d'ECG ne peut en aucun cas nous être reproché.
Manque de temps pour les médecins
Manque d'argent pour les rémunérer.

Autres interventions :

- * par Jean Bailly pour le PEF au club MOS. Réunion très intéressante sur l'hygiène de vie et sportive selon Jean Bailly et Hervé Giroud, retour très positif du club. Nous espérons que d'autres clubs se manifesteront la saison à venir.
- * Par Emmanuelle Fuseau pour une formation CFF4

- * Par Olivier Pastural sur une détection (60 jeunes)
- * Par Sabine Ruffio-Théry pour les 5 réunions de gestion des conflits. Evaluation à étudier et présentation au Comité directeur à faire prochainement.

Site Médical du District :

Quelques articles ont été rédigés par François Renaudie, Jean Bailly, Olivier Pastural et Christian Scellier. Site à alimenter avec d'autres articles et à mettre en lien avec le site de la FFF.

EURO 2016 :

Gérard Saez nous fait part de la répartition des rôles des médecins du foot auprès des équipes ayant choisi un camp de base en Rhone-Alpes (aucune en Isère) et lors des matchs disputés à Lyon et St Etienne.

Prévisions pour la saison prochaine :

Classes foot-étude : les mêmes + St Genix sur Guiers. On se répartira les rôles à la réunion d'Octobre

Création d'un DIU de médecine du Football : Jean Bailly va s'y inscrire.

Congrès médical à Rennes les 9 et 10 septembre : Christian Scellier ne peut pas y aller. Un autre médecin peut y aller à sa place avec financement par le D I F.

Présentation de cardiologie par Jérôme Steidel à notre réunion d'octobre : ECG chez les ados et jeunes adultes, à qui le faire ? Quelle fréquence ? Interprétation, Que rechercher ?

Réunion terminée à 22H00, suivie d'un repas offert par le labo GSK et le District

